



Procès Verbal de la réunion du CA Du 06 Novembre 2009

Membres du bureau présents

Edouard ERNOULD, Frédéric GOUAT, Jean-François PLEUT, Laurent RACHET, Philippe ONILLON, Claire SILVESTRIN, Jean-Louis ARMAND, Jean-Luc VELATI, Emmanuelle ROLLAND, Anne BIZOLLON.

INVITES: Frédéric ROUSSEAU, Georges COUGOURDAN

Membres du bureau excusés

Albert CELSAN

Membre du bureau absent

Néant

Ouverture de séance 19h20

1) Approbation de CR de la réunion du CA du 09 octobre 2009 :

Le C.R. est approuvé à l'unanimité.

2) Cooptation du 12^{ème} membre :

Suite aux élections à l'assemblée générale du 16 octobre dernier :

- ✓ Claire SILVESTRIN, Anne BIZOLLON, Jean-François PLEUT et Emmanuelle ROLLAND sont réélus pour une durée de 3 ans et Jean Louis ARMAND a été coopté pour une année.
- ✓ Un poste restait à pourvoir pour une durée de 2 ans (2x1an) : Proposition de la candidature de Pierre FILHOL aux Membres du CA. Il est élu à l'unanimité et coopté pour une durée de 1 an.

3) Informations du président : (Laurent RACHET)

- a) 123 membres
 - b) Suite modification contrat, changement de numéro de l'un des téléphones du sac de secours (Contrat de 1 an à recharger en mai 2010)
 - c) Jean Luc évoque un problème de délai pour obtenir la cartouche Oxygène chez air Product, ce qui relance la question sur une éventuelle résiliation du contrat avec ce fournisseur.
 - d) Problème récurrent de mise à jour des certificats médicaux et des cartes de plongées
- ✓ Certificats : A ce jour les données dans Assodive sont mise à jour par les DP mais la photocopie du certificat médical n'est pas présente dans le dossier.

Par conséquent, les DP pourront, **sous présentation du certificat médical valide au moment de l'inscription**, autoriser les personnes qui ne sont pas à jour de leur certificat médical dans assodive à plonger, mais ils n'auront plus la possibilité de changer

directement la date du nouveau certificat médical dans assodive ; cette date ne pourra être changée que par le Président, la secrétaire et la secrétaire adjointe à réception de la photocopie du certificat médical en cours de validité.

Rappel la photocopie du certificat à jour doit être déposée dans la boîte aux lettres « Secrétariat » et les adhérents doivent avoir une photocopie de leur certificat en cours de validité dans leur carnet de plongée.

NB : Cette année pour plus de simplicité, la fiche d'adhésion pré-remplie pour la saison 2009-2010 est envoyée par courriel ; cette fiche est à retourner au club, complétée des renseignements manquants, accompagnée des documents demandés et de votre règlement à l'ordre du CPALB.

- ✓ Cartes de plongée : Problème de suivi du règlement des cartes de plongées.

Les DP pourront toujours créer une nouvelle carte de plongée, mais ils **n'auront plus en charge de récupérer le règlement**. Par conséquent, le règlement de la carte devra être déposé dans la boîte du Trésorier et Anne BIZOLLON se chargera du suivi et procédera à de la mise à jour des cartes de plongée réglées.

- e) Patrick BOCQUET prend le poste de responsable matériel ; il sera aidé dans cette tâche par Jean François PLEUT et par Edouard ERNOULD qui l'assistera pendant un an en tant qu'adjoint.
- f) A compter du 01.01.2010, la piscine ne sera plus gérée par la ville D'Aix les Bains, mais par la CALB. Une réunion a lieu le 10/11/09 pour rediscuter des créneaux pour les formations piscine et évoquer l'aspect financier. En effet la CALB nous demanderait à compter de janvier 2010 une participation financière, qui pourrait être éventuellement prise en charge par la ville d'Aix les bains (subvention complémentaire ou par un règlement directement par la ville d'Aix à la CALB ?).
- g) Une subvention du comité d'entreprise de l'EDF nous a été attribuée, en contrepartie les personnes travaillant à EDF ne payeront pas leur adhésion ni leur licence, l'assurance éventuelle restant à leur charge. Ceci concerne M. AUBERT Cyril, M. ROCHET François, M. CANONGE Lionel, MAAS Christophe, la famille HAAS (Jean Pierre, Valérie, Camille, Alex).

4) Information de la Technique : (Frédéric ROUSSEAU)

- a) Composition du bureau technique

Directeur Technique : Frédéric ROUSSEAU

Adjoint : Jean-françois PLEUT

Secrétaire : Pierre PASSARELLI

Responsable formations : Hervé ROCHAT

Frédéric GOUAT est chargé de la communication et fera le lien avec Edouard pour les mises à jour internet, notamment au niveau du planning DP.

b) Informations suite réunion technique du 05 novembre

✓ Formations :

- Formation Enfants : une dizaine d'enfants avec Jean Pierre HAAS en tant que responsable de formation
 - Niveau 1 : au total 13 candidats dont 8 candidats en milieu artificiel.
 - Niveau 2 : 7 candidats : Bruno LEVAVASSEUR et Patrick PAULET seront responsables de cette formation
 - Niveau 3 : 8 Candidats se présentent mais normalement le règlement prévoit 6 personnes maximum. Les responsables seront Jean Luc DONJON et Hervé ROCHAT.
- ✓ Condition passage niveau 3 : Initialement le règlement intérieur prévoyait notamment un délai de 18 mois à compter de la date de validation du niveau 2 pour le passage de niveau 3. La commission technique a décidé le retrait de cette condition de délai pour avoir accès à la formation niveau 3 et le CA a approuvé à l'unanimité cette modification ; les autres conditions d'accès restent inchangées.
- ✓ Dorénavant pour les formations : initiateur, N3, N4, le RIFAP doit être obtenu avant le début de la formation.
- ✓ Demande de la part des encadrants de la mise à jour de la liste des médecins fédéraux.
- ✓ Comme chaque année, la BOJPLONGEE est organisé par Jean Pierre HAAS le 20 novembre (RDV 18H au club) ; La fiche d'inscription est disponible au club pour le repas qui suivra la plongée.
- ✓ Plongée sur le France le 15 novembre avec inscription obligatoire au club au préalable.

5) Attribution des clés:

Au niveau de la technique : Jean Luc DONJON, Jean Pierre HAAS, Pierre PASSARELLI, Hervé ROCHAT, Frédéric ROUSSEAU, Bruno LEVAVASSEUR, Jean François PLEUT, Frédéric GOUAT, Patrick PAULET.

Les Membres du CA : Laurent RACHET, Edouard ERNOULD, Philippe ONILLON, Claire SILVESTRIN, Jean Luc VELATI, Georges COUGOURDAN, Claude RENAUD, Emmanuelle ROLLAND.

6) Documents administratifs après AG et Photos du CA

Suite à l'assemblée générale, déclaration à la préfecture va être effectué par le secrétariat et l'annexe 4 sera mise à jour.

7) Commande vêtements (Claire SILVESTRIN)

- ✓ Homme : Tee shirt longue manche Steel Blue/Deep Navy à 26 € ;
- ✓ Femme : Tee shirt blanc à 12 € et polo à 15€.

8) Projets et objectifs pour la saison prochaine

- ✓ Remise en état de la Barge (coque, moteur...)
- ✓ ½ journées de rappel organisées par Jean Luc VELATI et Georges COUGOURDAN pour les conducteurs des bateaux.
- ✓ Effectuer les travaux d'aménagements du local intérieur
- ✓ Préparation des 30 ans du club en 2011
- ✓ Permettre aux enfants de plonger plus souvent.

7) Questions diverses

Remerciements à Georges COUGOURDAN

Frédéric GOUAT évoque les modalités d'accueil (mobilisation conducteurs bateaux, créneaux horaires et tarif) du CODEP 01 pour leur formation Niveau 4 lors du deuxième trimestre 2010.

Clôture de séance 22h00

La prochaine réunion aura lieu au club, le 18 Décembre 2009 à 20h30.

Emmanuelle ROLLAND